

ECH@di RESEAU

N° 24

vendredi 15 mai 2020

SPECIAL COVID-19 (N°9)

Cette semaine, nous avons orienté un couple avec trois petits enfants vers une agence immobilière au nom auréolé. Ils ont un petit revenu, un garant et peuvent payer jusqu'à 6 ou 700€ de loyer. Mais ils sont en attente de régularisation et la dame de l'agence a commencé par penser qu'ils n'avaient aucuns papiers, puis qu'il faudrait leur courir après pour qu'ils payent chaque mois. J'ai insisté, alors elle a accepté de leur parler. Quelques minutes après, la mère de famille qui venait de l'appeler, me téléphone : l'agence leur demandait 850€ de loyer, car la loi les obligeait à prendre un appartement adapté à la taille de la famille et, conclue-t-elle : nous ne sommes pas des marchands de sommeil ! Il ne reste donc plus à cette famille que la rue, la solidarité ou... les marchands de sommeil.

C'est étonnant comme l'histoire de l'exploitation se répète. En 1850, Aux Etats-Unis, alors que la Californie a été volée au Mexique, les latifundiaires ont de grands projets agricoles, mais manquent de main d'oeuvre pas cher et il se trouve que 15.000 Chinois viennent d'être « libérés » après la construction du chemin de fer. Pour que ces derniers ne s'installent pas dans les villes, mais dans les champs, on édicte une loi sociale sur le cubage d'air minimal par personne, exigé pour la location des appartements. Or, ils ne sont pas assez riches pour se les payer aux nouvelles normes, donc... En 1860, 90% des travailleurs agricoles sont Chinois...

Nous rêvons qu'un jour la loi et la Justice ne servent qu'à défendre la dignité de tou.te.s. C'est un rêve, mais si nous rêvons tou.te.s, demain verra une société nouvelle.

Victoire, relaxation pour Cédric Hérou ! Cédric a été "renvoyé de toutes les poursuites" à son encontre, mercredi, par la Cour d'appel de Lyon qui le rejugeait après la consécration du "principe de fraternité" par le Conseil constitutionnel. A voir sur son facebook : <https://www.facebook.com/Cedric Herrou> et dans le journal Le Monde : <https://www.lemonde.fr/>

CODETRAS. Lutte contre toutes formes d'exploitation dans l'agriculture : mardi 12 Mai 2020, au conseil de prud'hommes d'Arles, s'est tenu à huis-clos pour des raisons de sécurité sanitaire, une nouvelle audience du procès de cinq travailleur.euse.s agricoles marocain.e.s et espagnol.e.s contre l'entreprise de travail temporaire (ETT) Laboral Terra et sept entreprises agricoles françaises. Lire le communiqué de CODETRAS : <http://www.millebords.org/spip.php?article34448>

La Cour des Comptes a publié, le 6 mai, son rapport sur l'accueil des étrangers et particulièrement des personnes en demande d'asile en France. Elle entérine les critiques formulées régulièrement par les associations et juristes spécialisés sur la profusion de lois, l'extrême complexité des dispositifs et leurs effets discriminatoires, le non-respect de la loi quant aux délais d'instruction, et de la directive européenne qui impose théoriquement « un niveau de vie digne », et donc la sous-budgétisation. On y trouve également une critique aisée du « régime commun européen », marqué en fait par de grandes disparités. Un résumé en a été fait par Camille Castielle : <https://www.dalloz/l-asile-en-france-vu-par-cour-des-comptes>

Les dernières de la Plateforme Asile. Les dernières de la Plateforme Asile : Après avoir été portes closes pendant la période du confinement, elle continuera à être fermée jusqu'au 19 mai pour cause de déménagement. Dommage que cela n'ait pas été fait pendant le confinement. Elle quitte le centre-ville (La halle Puget) pour s'installer 19, rue Cougit, à côté du métro Bougainville ; « tout près » quoi ! Par ailleurs, les premières informations concernent le courrier : les personnes doivent vérifier sur internet s'ils ont un horaire de convocation et se présenter impérativement dans le créneau prévu ; chacun sait qu'elles ont toutes internet. De plus, les enfants ne pourront pas entrer dans les locaux ; les mamans (ou les papas) seules avec leur(s) enfant(s) devront se débrouiller..

Lettre au maire de Marseille : Le réseau Hospitalité, après consultation, a signé une lettre à Mr. Gaudin concernant l'aide de 100€ par enfant scolarisé et bénéficiant de la gratuité à la cantine, soit 1956 élèves. C'est bien sûr très bien et nécessaire, mais pour l'obtenir, il fallait donner son numéro CAF, le problème étant que les familles en attente de régularisation ne l'avaient pas.

Et miracle, à peine avait-elle reçue la lettre, que la mairie passait la consigne de demander le numéro Sodexo.

« **Au bord du précipice** ». Cela a déjà été évoqué dans ÉCH@ du RÉSEAU, la crise sanitaire a de dures conséquences pour les associations qui durant le confinement n'ont pas ménagé leurs efforts pour pourvoir aux besoins des plus démunis. Le journal *La Provence* a titré « Associations et collectifs citoyens au bord du précipice » ; à lire sur <https://www.la-provence.com/associations-et-collectifs-citoyens-au-bord-du-precipice>

Médecins du Monde France & Médecins Sans Frontières se sont réunis pour une campagne de dépistage gratuite de Covid19 dans les quartiers nord de Marseille (<https://www.facebook.com/groups/771527406378439/>).

Éch@ des solidarités à Marseille

Mobilisation de collectifs d'habitants. Depuis le début du confinement, des collectifs d'habitants se mobilisent à Marseille pour apporter une aide alimentaire aux familles précaires, en particulier dans les quartiers populaires. Face à l'action très insuffisante des pouvoirs publics, ces groupes d'entraide locaux ont décidé de prendre les choses en main. McDo réquisitionné, distribution de vivres dans les cités : l'autodéfense sanitaire et populaire à Marseille. A lire : <https://www.bastamag.net/Mobilisation-citoyenne-dans-les-quartiers>

Chronique d'une solidarité singulière aux Rosiers. Très intéressant ce « billet » de Rabha Attaf, présidente de Confluences, ONG pour la promotion et la défense des droits humains. Il s'agit d'une expérience de solidarité menée à la cité des Rosiers, à Marseille/14e, aux côtés de l'Association Solidarité et Familles des Rosiers. C'est sur le journal « Marsactu » : <https://marsactu.fr/agora/chronique-de-la-solidarite-aux-rosiers/>.

Collectif Al Mamba. Depuis le début du confinement, le collectif a tenu tous les jours une permanence d'informations par téléphone. Face à l'évolution de la situation, à partir de lundi dernier, la hotline n'est joignable que les lundi et jeudi de 18h00 à 20h00. Sur ces mêmes horaires le collectif tiendra des permanences mixtes (juridique, informations...) au local du Mamba, 8 rue Barbaroux/Eglise des Réformés, pour les personnes pouvant se déplacer (dans le respect des distances de sécurité et à moins de 10 personnes dans le local).

Suite au déconfinement la distribution alimentaire appelée "le marché rouge" et organisée deux fois par semaine au local du Mamba, et à la Casa Consolat passe à un seul jour, le vendredi. Voir l'article du journal *La Marseillaise* : <http://le-marche-rouge>

Al Mamba recherche un grand local en centre-ville de Marseille pour poursuivre ses activités de redistribution alimentaire à l'année.

La Cloche Sud. Les paniers suspendus ont pu permettre à des voisins démunis, sans domicile et précaires de pouvoir accéder à des denrées de première nécessité ! Mais le confinement est terminé ; tous ceux qui ont posé des paniers solidaires, sont invités à les visiter, les alimenter ou les enlever s'ils sont abandonnés! (<https://www.facebook.com/LaClocheSUD>)

Les appels « Hébergement » depuis fin avril

Entre le 8 et le 14 mai, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 2 demandes d'hébergement pour deux adultes pouvant payer un loyer, en dessous du prix du marché, à un bailleur solidaire.